

<http://www.ujfp.org/spip.php?article5781>



Communiqué de Roya citoyenne au 27 juillet 2017

- Lutte contre les racismes et les discriminations - Sans-papiers, réfugiés, migrants, exilés -



Date de mise en ligne : samedi 29 juillet 2017

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Par Roya Citoyenne. Publié le 27 juillet 2017.

Nous assurons Cédric Herrou, membre du Conseil d'administration de *Roya citoyenne*, de notre solidarité totale dans le cadre de cet acharnement policier et judiciaire que déploient contre lui le Parquet et le Gouvernement français : 6ème interpellation, trois en un mois...

Qu'ils poursuivent alors l'ensemble des citoyens solidaires du monde associatif et les initiatives individuelles de solidarité qui font vivre les valeurs fondatrices de la République !

Cet acharnement, qui ne se limite pas à Cédric Herrou (au mois de juin, cinq citoyens solidaires gardés à vue, un seul avec mise en examen ; l'eurodéputé José Bové victime de brutalités policières lundi 24 juillet...), va de pair avec la systématisation et l'aggravation des actions illégales quotidiennes de reconductions en Italie, de dénis du droit d'asile et de la protection des mineurs que nous ne cessons, avec nos partenaires associatifs, de dénoncer depuis de longs mois, preuves à l'appui comme la vidéo diffusée par le collectif « Collectif Roya Solidaire » le 6 juillet.

Le Parquet ne manque pas d'humour dans cette situation absolument ubuesque : voilà un individu qui, sur ses terrains privés, pallie les manques des pouvoirs publics depuis des mois comme il le peut, avec le soutien de dons, et la logistique de bénévoles et de notre association. Les personnes exilées atteignent son domicile après des errances de 2 ou 3 jours. Ces exilés peuvent enfin avoir l'espoir, depuis la condamnation du Préfet par le Tribunal administratif le 31 mars, de pouvoir rejoindre Nice faire enregistrer leur demande d'asile.

Toujours plus nombreux à être bloqués à Vintimille, ils prennent tous les risques pour franchir les multiples barrages policiers dans la Roya (Qui s'est préoccupé de ce migrant, fuyant les forces de police, grièvement blessé lors d'une chute dans le lit de la Roya samedi 22 juillet ?).

Dans ces conditions, comment le Parquet, sans se situer dans le cadre d'une propagande outrancière, peut raisonnablement accuser Cédric d'« aide à l'entrée... » ?!?

Il ne peut pas davantage lui reprocher des conditions d'accueil indignes !

Alors même que :

- le Gouvernement français laisse dormir dans les rues tant de personnes vulnérables, familles avec enfants en bas âge, pas plus loin qu'à Nice, avec un 115 aux abonnés absents,
- la PAF de Menton entasse des dizaines d'exilés dans des conditions indignes d'accueil, et ce pendant des heures et des heures, sans leur donner ni à boire ni à manger, un seul WC...,

Est-ce que ce ne sont pas précisément cela des pratiques d'accueil indignes ?

Avec nos partenaires associatifs des Alpes-Maritimes, nous avons demandé à rencontrer le Préfet, puis un médiateur de la République ; une délégation associative dont Roya citoyenne est partie prenante, représentant un réseau national de plus de 400 associations, a rencontré des représentants du Gouvernement, et demande une conférence nationale des associations et du Gouvernement : aucune réponse !

Nous appelons le Gouvernement français à revenir à la raison, en prenant en compte les demandes de concertation des acteurs de terrain et à cesser les violences policières : le déni de réalité n'a jamais fait une politique.

[Ce communiqué au format pdf en téléchargement](#)